

Commune CHALEZEULE

Code INSEE : 25112



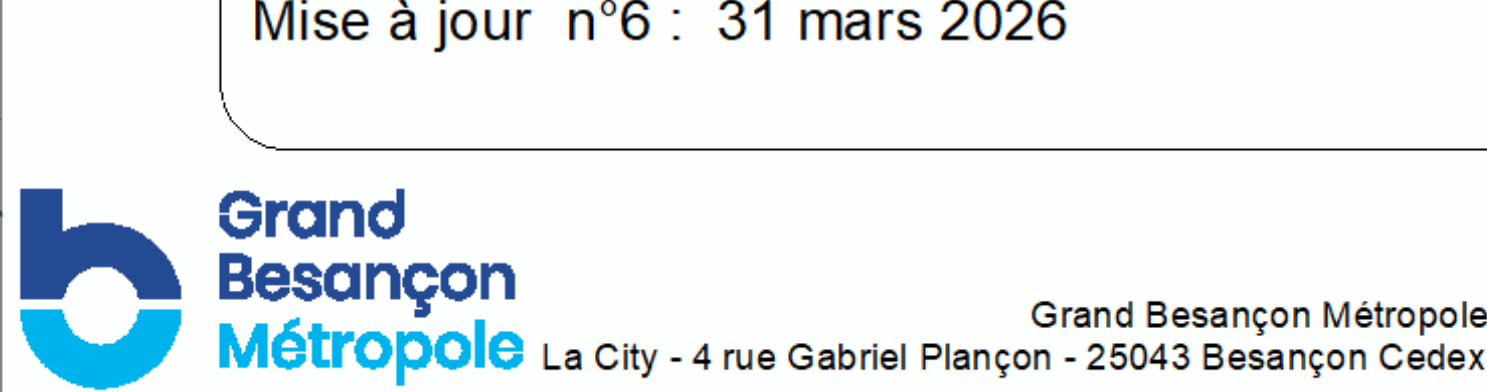
PLAN LOCAL D'URBANISME

4. REGLEMENT

4.4. Documents graphiques

Nord de la commune au 1/2000 ème

Approbation du PLU : 28 Février 2008
Modification n°1 : 27 Septembre 2013
Mise à jour n°1 : 26 Mai 2014
Modification simplifiée n°1 : 30 Juillet 2015
Mise à jour n°2 : 12 février 2016
Modification simplifiée n°2 : 12 février 2016
Mise à jour n°3 : 04 juillet 2017
Mise à jour n°4 : 28 juin 2019
Mise à jour n°5 : 24 juin 2024
Mise à jour n°6 : 31 mars 2026



LEGENDE

— Limite de zones - - - - - Limite de secteurs

ZONES URBAINES

- UA Zone urbaine dense, à caractère ancien
- UB Zone urbaine de densité moyenne
- UBb Secteur de la zone UB soumis à des conditions particulières d'occupation du sol
- UZ Zone d'activités économiques
- UZc Secteur de la zone UZ à vocation commerciale
- UZr Secteur de la zone UZ correspondant à l'ancienne carrière

ZONES A URBANISER

- AU Zone à urbaniser lorsque les équipements publics situés à sa périphérie immédiate auront une capacité suffisante pour desservir l'ensemble de la zone - Vocation principale d'habitat
- AU1,3 Secteurs de la zone AU soumis à des conditions particulières d'occupation du sol. Les secteurs AU2 et AU3 sont concernés par la servitude instituée en application de l'article L 123 - 2 du Code de l'Urbanisme
- 1AU Zone à urbaniser dans le respect des conditions définies par les orientations d'aménagement et le règlement. Les équipements publics situés en périphérie immédiate ont une capacité suffisante pour desservir l'ensemble de la zone - Vocation principale d'habitat
- 1AU1,3 Secteurs de la zone 1AU soumis à des conditions particulières d'occupation du sol
- 1AUZ Zone à urbaniser dans le respect des conditions définies par les orientations d'aménagement et le règlement
Vocation : activités économiques
- 1AUZc Secteur de la zone 1AUZ à vocation commerciale

ZONES AGRICOLES

- A Zones à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles
- Ap Secteur de la zone A soumis à des conditions particulières d'occupation du sol

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N Zones à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels
- Nl Secteur de la zone N à vocation de loisirs
- Nf Secteur de la zone N lié au Fort BENOIT.

Elément du bâti ou du paysage à protéger, à mettre en valeur au titre de l'article L.123-17

- bois, haie, bosquet...
- mur en pierre
- Espace boisé à créer
- Secteur concerné par des risques d'inondation
- Secteur concerné par des risques de mouvements de terrain risque moyen (alea 2)
- Secteur concerné par des risques de mouvements de terrain risque fort (alea 1)
- Emplacements réservés et numéro d'opération
- Lignes électriques HTB



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie
1	Dégagement de visibilité	Commune de Chalezeule	585 m²
2	Rue des Vallières-rue du Rond Buisson	Communes d'Agglomération du Grand Besançon	570 m²
3	Création de parking et d'une liaison entre la courtille de la R.N. 83 et la rue du Valant	Communes d'Agglomération du Grand Besançon	2 820 m²
4	Elargissement du chemin de la Combe Balland	Commune de Chalezeule	1 515 m²
5	Aménagement du carrefour R.N. 83 / R.D. 217	Communes d'Agglomération du Grand Besançon	4 280 m²
6	Création d'un chemin piéton et d'une piste cyclable entre la R.D. 217 et le terrain de camping adjacent (longueur 8 m)	Commune de Chalezeule	835 m²
7	Création d'une voie entre le chemin de la Tuilerie et le chemin du Cognat	Commune de Chalezeule	1 455 m²
8	Aménagement d'un chemin piétons le long du Doubs	Commune de Chalezeule	1 820 m²
9	Création d'un poste de refueling	Commune de Chalezeule	230 m²
10	Espaces publics et logements pour personnes âgées	Commune de Chalezeule	5 590 m²
11	Agrandissement de l'école	Commune de Chalezeule	2 470 m²
12	Aménagement de voirie et création d'un espace public	Commune de Chalezeule	2 160 m²
13	Elargissement du chemin de Charnain	Commune de Chalezeule	185 m²
14	Création d'une voie entre le chemin de Charnain et la zone AU2	Commune de Chalezeule	1 050 m²
15	Amorce de l'école à la zone AU1	Commune de Chalezeule	915 m²
16	Création d'une placette de retournement le long du chemin rural de la Chaux	Commune de Chalezeule	480 m²
17	Chemin piétons reliant le chemin des Four à Chaux au chemin rural de la Chaux	Commune de Chalezeule	1 690 m²
18	Chemin piétons reliant le chemin de Charnain au Doubs	Commune de Chalezeule	845 m²
19	Création d'un chemin piétons desservant la zone 1AU2	Commune de Chalezeule	1 125 m²
20	Empr se voirie	Commune de Chalezeule	260 m²
21	Création d'un chemin piétons desservant la zone 1AU2	Commune de Chalezeule	535 m²
22	Aménagement d'un espace public	Commune de Chalezeule	535 m²
23	Création d'un chemin piétons et cyclables reliant le Point du Jour aux Prés de Vaux	Commune de Chalezeule	2 460 m²
24	Création d'un chemin piétons et cyclables reliant le chemin de Charnain au chemin des Prés de Vaux	Commune de Chalezeule	690 m²
25	Chemin piétons et cyclables reliant le chemin des Prés de Vaux au chemin rural dit de Champ Noir	Commune de Chalezeule	3 405 m²